

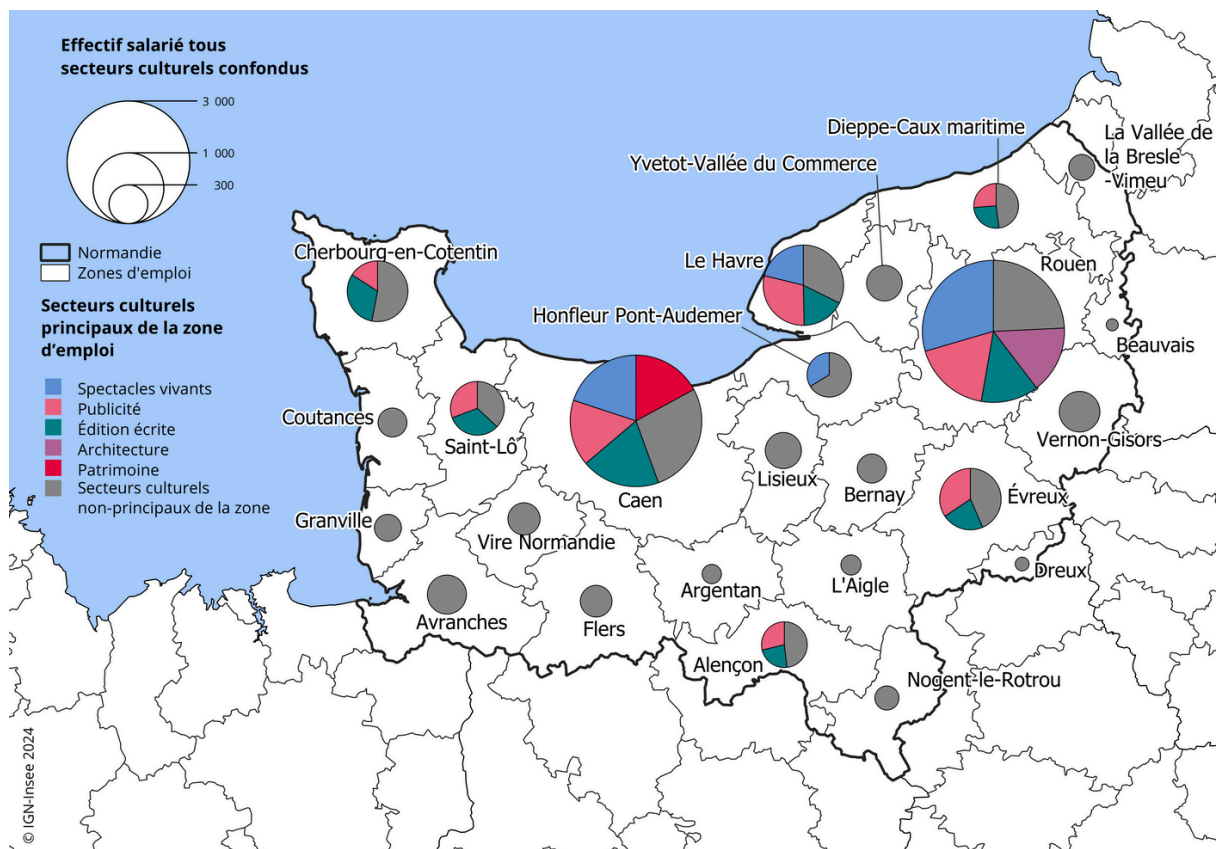


La culture, un poids faible dans l'emploi régional, en Normandie comme dans la plupart des régions

Avec plus de 16 000 emplois, les secteurs d'activités culturelles représentent 1,3 % de l'emploi normand, un poids faible mais proche de celui de la plupart des autres régions métropolitaines, excepté l'Île-de-France.

Le secteur des spectacles vivants rassemble le plus grand nombre d'établissements de la culture, avec trois établissements sur dix du secteur culturel. En termes d'emploi, ce secteur est toutefois devancé par celui de l'édition écrite (respectivement 17 % et 20 %).

Effectifs salariés dans les secteurs culturels par zone d'emploi en Normandie en 2021



*zones à cheval sur deux régions, seuls les effectifs localisés en Normandie sont pris en compte ici.

Note : les données sont arrondies à la dizaine.

Source : Insee, Flores 2021.



Près de la moitié des emplois salariés du secteur culturel sont concentrés dans les zones d'emploi de Rouen et de Caen

La Normandie compte près de 11 500 emplois salariés dans les secteurs d'activités culturelles dont plus de la moitié concentrée sur les deux zones d'emploi de Rouen et de Caen.

Plus de la moitié des emplois salariés normands des secteurs de l'architecture et de l'enseignement artistique se situent en Seine-Maritime et la moitié des emplois salariés du patrimoine dans le Calvados.



Les personnes exerçant une profession culturelle sont majoritairement très diplômées, plus fréquemment de sexe masculin et plutôt âgées

Les personnes exerçant une profession culturelle ont un niveau de qualification élevé : 60 % d'entre elles détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, soit nettement plus que parmi l'ensemble des actifs normands (36 %).

Les femmes représentent 43 % des personnes exerçant une profession culturelle. Elles sont donc un peu moins nombreuses que parmi l'ensemble des actifs normands (48 %).

Les professions culturelles s'exercent souvent jusqu'à des âges avancés, comme souvent pour les personnes très diplômées. Ainsi, la part des plus de 60 ans y est deux fois plus forte que parmi l'ensemble des actifs normands (11,1 % contre 5,4 %).



L'emploi non salarié et le temps partiel sont très répandus dans le secteur culturel

La part des emplois non salariés est très importante dans la culture en Normandie : près de trois emplois sur dix contre moins de un sur dix dans l'ensemble des secteurs d'activité.



Des emplois plus précaires

Le niveau de revenu est souvent faible pour les non-salariés du secteur de la culture, même en y ajoutant, comme c'est souvent le cas, celui tiré d'une activité salariée : presque deux fois moindre que celui de l'ensemble des non-salariés normands.

Les salariés des secteurs d'activités culturelles sont plus fréquemment à temps partiel et avec un contrat à durée déterminée.

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/8209760> (disponibles à partir de 15h)